



LIMOGES MÉTROPOLE

Le Conseil communautaire du 27 février 2026 : des décisions pour l'insertion, l'université, l'alimentation solidaire et le développement économique

Le Conseil communautaire de Limoges Métropole s'est déroulé vendredi 27 février 2026 à l'Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, 27 boulevard de la Corderie.

Publié le 27 Février 2026

À l'occasion du Conseil communautaire, les élus de Limoges Métropole ont examiné les dossiers majeurs suivants, qui traduisent l'engagement de la Communauté urbaine en faveur de l'insertion, de la solidarité, de l'enseignement supérieur et du dynamisme économique du territoire. Voici les principaux sujets qui ont été débattus.

Accueil de personnes devant accomplir des Travaux d'Intérêt Général (TIG)

Limoges Métropole souhaite renforcer son engagement en matière d'insertion sociale et professionnelle en accueillant, au sein de ses services, des personnes condamnées à effectuer des Travaux d'Intérêt Général (TIG).

Le TIG est une peine prononcée par le tribunal correctionnel, **en alternative à l'incarcération**. Il consiste en un **travail non rémunéré réalisé au bénéfice d'une collectivité, d'une association ou d'un établissement public**. Il peut concerner des personnes majeures ainsi que des mineurs de plus de 16 ans. Concrètement, ces missions pourront porter sur :

- › des travaux d'entretien ou de rénovation,
- › des opérations de ramassage de déchets,
- › des actions de valorisation du patrimoine,
- › des missions administratives ou d'archivage.

Ce dispositif nécessite une habilitation officielle et repose sur un partenariat avec les services de l'État, notamment le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Une convention encadrera précisément les conditions d'accueil, d'accompagnement et de suivi. Cette convention, conclue pour une durée de 4 ans renouvelable, permettra de structurer l'accueil de ces personnes dans un cadre sécurisé et adapté.

Un programme d'actions 2026 ambitieux avec l'Université de Limoges

Depuis 2021, Limoges Métropole et la Ville de Limoges travaillent en partenariat avec l'Université de Limoges afin de déployer chaque année un programme d'actions en faveur des étudiants, de la recherche et de l'attractivité du territoire.

Retour sur 2025 notamment marquée par :

- › Le bootcamp entrepreneurial START'UL, un séminaire immersif de trois jours réunissant 26 étudiants et doctorants autour de thématiques stratégiques comme la transition écologique, la mobilité ou l'attractivité territoriale.
- › L'organisation de six colloques scientifiques d'envergure internationale.
- › Le développement d'actions de culture scientifique et technique, notamment dans le cadre de la Nuit de la Recherche.

Les priorités pour 2026 : Limoges Métropole soutiendra ce programme à hauteur de 180 000 € autour de trois grands axes :

1. Favoriser l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle

Organisation d'un séminaire résidentiel pour les étudiants en master et doctorat - Remise du Prix de Thèse de Limoges Métropole - Accompagnement des étudiants engagés dans des démarches de l'innovation de l'Institut de l'administration et des entreprises (IAE).

2. Soutenir la recherche appliquée et le développement économique

Aide à l'organisation de colloque - Soutien à des projets collaboratifs en lien avec les filières prioritaires du territoire - Accélération de projets entrepreneuriaux.

3. Renforcer l'attractivité internationale.

Organisation de mobilités entrantes (Summer Schools) - Développement de coopérations internationales - Actions de médiation scientifique auprès du grand public.

Ce partenariat contribue à renforcer le lien entre enseignement supérieur, innovation et développement économique local.

Soutien renouvelé à la Banque Alimentaire

Dans le cadre de son **Projet alimentaire territorial (PAT)**, Limoges Métropole poursuit son engagement en **faveur de la lutte contre la précarité alimentaire**. La Banque Alimentaire de la Haute-Vienne développe ses approvisionnements en produits frais et locaux, en partenariat direct avec des exploitants agricoles du territoire. **L'objectif est double :**

- améliorer la qualité alimentaire proposée aux bénéficiaires,
- sécuriser des débouchés pour les producteurs locaux.

En 2025, 80 tonnes de produits frais ont déjà été distribuées. L'objectif est d'**atteindre 250 tonnes d'ici 2027.** Pour accompagner cette dynamique, Limoges Métropole prévoit de renouveler son soutien financier à hauteur de **10 000 € pour 2026.**

Soutien à l'investissement immobilier des entreprises du territoire

Afin d'accompagner la croissance des entreprises locales, Limoges Métropole poursuit son dispositif d'aide à l'investissement immobilier. Cette aide concerne les projets de construction, d'extension, de rénovation ou d'aménagement nécessaires au développement d'activité.

- En 2026, cinq projets structurants seront soutenus.

UIMM Limousin - L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

Projet : construction d'une Maison de l'Industrie

Montant total : 6 030 000 € HT

Aide proposée : 20 % des dépenses éligibles, plafonnée à 100 000 €

Ce projet vise à renforcer la formation et l'attractivité des métiers industriels sur le territoire.

SARL Le Labo des Artistes

Projet : acquisition et rénovation d'un bâtiment à Limoges pour regrouper laboratoire, siège et entrepôt

Montant : 1 085 000 € HT

Aide proposée : 20 % des dépenses éligibles, plafonnée à 100 000 €

La Bonne Assiette

Projet : acquisition et réhabilitation d'un local d'activités à Feytiat

Montant : 565 504,09 € HT

Aide proposée : 20 % des dépenses éligibles, plafonnée à 89 479,73 €

L'objectif est de développer l'activité de restauration sociale tout en diversifiant les ressources de l'association.

TEXELIS Transport

Projet : construction d'un nouveau bâtiment et création d'un parking

Montant : 2 700 000 € HT

Aide proposée : 20 % des dépenses éligibles, plafonnée à 100 000 €

Ce projet s'inscrit dans la réorganisation récente des activités de l'entreprise et vise à consolider l'activité transport sur le territoire.

C2000 et Atelier Limoges Couture

Projet : création d'un pôle dédié au luxe français avec acquisition et réhabilitation d'un bâtiment industriel

Montant : 5 752 280 € HT

Aide proposée : 20 % des dépenses éligibles, plafonnée à 100 000 €

Ce projet accompagne la croissance d'une filière textile haut de gamme et contribue à la valorisation du savoir-faire local.
